

PRÉFACE

Fauré composa sa *Messe de Requiem* op. 48 « pour rien... pour le plaisir, si j'ose dire », selon ses propres déclarations, et avec l'intention de renouveler le répertoire des cérémonies funèbres qu'il accompagnait depuis dix années à l'église de la Madeleine; cette liberté créatrice explique en partie la rapidité inaccoutumée avec laquelle il écrivit l'essentiel de son œuvre, entre l'automne 1887 et les premiers jours de 1888. Complété de deux morceaux avec baryton solo : *Offertoire* et *Libera me*, le *Requiem* fut achevé en 1893-1894 et joué sous la direction de l'auteur, une bonne douzaine de fois entre la première audition – incomplète – du 16 janvier 1888 et la fin du siècle. L'orchestration établie pour l'église présentait l'originalité d'exclure les bois et les violons, et de diviser tout au long altos et violoncelles, mais à l'occasion des exécutions en concert des années 1894-1895, Fauré l'avait retouchée, ici et là, ajoutant par exemple deux bassons; ce faisant, il avait travaillé directement sur son manuscrit où se superposaient désormais divers états de sa pensée orchestrale. Dans une lettre d'août 1898 à son éditeur attitré, Julien Hamelle, il promettait de « mettre le *Requiem* en état de publication » pour le 1^{er} décembre suivant, ajoutant : « j'aimerais bien que vous m'autorisiez à chercher quelqu'un pour la réduction au piano que vous vous proposiez de demander à ce pauvre Boëllmann. »¹

Fauré confia à Roger Ducasse² (1873-1954), son élève favori à sa classe de composition du Conservatoire, le soin de réduire pour chœur et piano cette partition écrite à l'origine pour chœur et orchestre. Ducasse fonda sa réduction sur la nouvelle partition, établie pour la grande formation symphonique usuelle³, que l'éditeur avait très probablement suggéré à Fauré d'adopter s'il voulait voir son œuvre inscrite aux programmes des sociétés de concerts symphoniques, alors florissantes.

Ce travail de réorchestration, qui apparaît un peu comme une sorte de transcription de l'œuvre originale, agrandie aux dimensions de l'orchestre symphonique, fut réalisé vraisemblablement en 1898-1899; le seul témoin en est le contrat avec Hamelle, daté du 12 septembre 1899, car le manuscrit orchestral n'en a pas été retrouvé jusqu'ici; cette disparition mystérieuse laisse supposer une possible collaboration de Roger Ducasse à cet important travail.

Roger Ducasse est du moins l'auteur de la réduction pour chœur et piano, parue en février 1900 chez Hamelle.⁴ Totalemment absorbé par la composition de *Prométhée*, qui devait être créé aux Arènes de Béziers en août 1900, Fauré n'eut guère le loisir de corriger les épreuves

¹ G. Fauré, *Correspondance*, éd. J.-M. Nectoux, Paris, Flammarion, 1980, p. 232. Léon Boëllmann, organiste de St-Vincent-de-Paul à Paris, compositeur et ami de Fauré, était mort le 11 octobre 1897.

² Nous conservons ce nom tel qu'il apparaît sur la partition et conformément à l'usage du temps de Fauré. La forme Roger-Ducasse fut utilisée ultérieurement pour distinguer le musicien de Paul Dukas, qui souhaitait que l'on prononce le s final de son nom.

³ 2 flûtes, 2 clarinettes, 2 bassons, 4 cors, 2 trompettes, 3 trombones, timbales, harpe, violons (partie unique), altos, violoncelles, contrebasses, orgue.

⁴ Cotage J.4531.H., gravé par J. Guidez, Paris, imprimé par Bigeard et Fils, Paris, tirage à 200 exemplaires.

de cette réduction, si l'on en croit ce commentaire désabusé, dans sa lettre d'octobre 1900 à Eugène Ysaÿe⁵ : « Hélas, ces petites partitions sont bourrées de fautes ! ». Un exemplaire en a été retrouvé dans ses archives, portant quelque soixante-dix corrections de sa main⁶ qui furent introduites dans la seconde édition, publiée en février 1901, sans avertissement particulier (tirage initial à 300 exemplaires).

Notre travail a donc consisté en une relecture attentive de cette édition révisée, confrontée aux sources manuscrites et imprimées de l'œuvre, décrites dans l'*État des sources*, en fin de partition, et considérées comme témoins essentiels de la pensée musicale de l'auteur durant cette longue période d'élaboration (1887-1901). Cet examen a révélé que la partition réduite est, quant au texte musical et aux indications de tempo et de nuances, souvent plus fiable que la partition d'orchestre, publiée peu après et qui ne semblait pas jusqu'ici avoir fait l'objet de corrections notables depuis l'édition originale de 1901.⁷

Dans ce travail de révision, nous nous sommes gardé de multiplier les interventions éditoriales, ayant pour souci de rendre simplement plus correct le texte tel qu'il avait été rédigé par Roger Ducasse, approuvé et corrigé par Fauré lui-même. On trouvera dans les *Notes critiques* l'essentiel de ces corrections.

Jean-Michel Nectoux

juin 1993

⁵ G. Fauré, *Correspondance*, p. 245.

⁶ Bibliothèque nationale de France, département de la Musique, cote Rés. Vmh. 49 (cf. fac-similé p. 11).

⁷ Dans quelques cas (placement des nuances ou tenues de notes d'accompagnement dans l'épave par exemple), nous avons cependant suivi, sans commentaire, la partition d'orchestre imprimée (B).

